

APPEL DE CANDIDATURES DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Titre du poste : **Intervenant scolaire**
Statut : **Temps complet (remplacement jusqu'au 31 janvier 2018)**
Lieu de travail : **Direction des services éducatifs**
Entrée en fonction : **21 août 2017**
Supérieur immédiat : **Danielle Langlois, directrice des services éducatifs**
Salaire annuel : **Entre 41 668 \$ et 78 992 \$, selon expérience**

SOMMAIRE DU POSTE

L'intervenant scolaire oeuvre plus spécifiquement dans les quatre champs d'action suivants : orientation et information scolaire, activités de prévention, clientèle émergente et développement de programmes, de concert avec différents groupes de travail, dont les professeurs, l'équipe multidisciplinaire et la Direction des services éducatifs.

Description de tâches

L'intervenant scolaire collaborera avec l'équipe multidisciplinaire afin d'appuyer la Direction des services éducatifs dans divers dossiers, dont celui de l'orientation et de l'information scolaire, principalement pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire.

L'intervenant scolaire poursuivra les programmes de prévention actuels (prévention de la violence et de l'intimidation et toxicomanie) et s'assurera que ces programmes et les politiques répondent aux programmes et aux modifications apportées par le Ministère et aux besoins des élèves.

L'intervenant scolaire sera aussi impliqué dans l'accompagnement des élèves qui possèdent un plan d'intervention adapté. Il s'assurera de la mise en application des mesures adaptatives lors des évaluations et tiendra les différents intervenants informés.

L'intervenant scolaire fait également le suivi scolaire des élèves faisant partie des équipes Élités du collège. Il est en communication constante avec les responsables des différents sports, les titulaires de classe et les directions adjointes afin de s'assurer de la cohérence dans les interventions auprès de ces élèves.

L'intervenant scolaire peut être amené à faire le suivi de certains élèves qui éprouvent des difficultés d'organisation.

Le rôle de l'intervenant scolaire consistera également à appuyer la direction concernant la rédaction ou la révision des diverses politiques et programmes.

Expertise recherchée

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié;
- Excellente connaissance du domaine de l'enseignement secondaire privé;
- Très bonne connaissance du domaine de l'orientation et de l'information scolaire;
- Expérience pertinente auprès d'élèves ayant des besoins particuliers;
- Habileté en gestion de projets;
- Sens de l'organisation;
- Maîtrise du français écrit et oral;
- Capacité de rédaction;
- Connaissance des programmes de prévention du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Rémunération et autres conditions de travail

Selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel professionnel ». De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux incluant la formation, un accès gratuit à une salle d'entraînement, un nombre avantageux de jours de vacances, un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité) et le même régime de retraite que celui offert notamment dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP).

Candidatures

Les candidats déjà inscrits dans notre banque de candidatures électroniques peuvent postuler en cliquant sur l'affichage du poste et en suivant les instructions. Les nouveaux candidats externes doivent s'inscrire à titre d'invités en suivant ce lien : [Banque de candidatures - Inscription](#).

La date limite pour déposer votre candidature est le 4 août 2017 à 16 h.

Note : Dans le présent affichage, le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Les entrevues auront lieu dans la semaine du 7 août ou du 14 août.